



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Important retard des travaux des réacteurs Hinkley Point C

Question écrite n° 1425

Texte de la question

M. Jean-Philippe Tanguy interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'allongement du calendrier du chantier des deux réacteurs Hinkley Point C en Angleterre. Initialement prévue pour 2025, EDF repousse sa mise en service en 2027 puis en 2029, sans exclure l'hypothèse d'une ouverture en 2030 voire 2031. En effet, les travaux de montage électromécanique (câbles et tuyaux) devaient durer vingt-huit mois; finalement cette étape en prendra cinquante-deux. La multiplication par deux de la durée des travaux a des effets dévastateurs sur les finances, la crédibilité d'EDF et plus largement de la France. Selon l'électricien, les coûts atteindraient entre 7 à 9,3 milliards de livres supplémentaires, par rapport aux coûts estimés en 2015. À cela s'ajoute la sortie du groupe chinois *China General Nuclear Power Group* (CGN), entraînant une hausse de contribution significative, à hauteur de 6 milliards de livres, pour le groupe français EDF, seul à supporter ces surcoûts. Une fois encore, il semble qu'aucune leçon n'ait été tirée des fiascos finlandais et de Flamanville. Personne n'est jamais responsable de rien ! Ce retard de plusieurs années pénalise à court, moyen et long terme la capacité de la France à exporter son savoir-faire par la signature de plusieurs contrats : des pays d'Europe de l'Est, l'Inde, ou encore les Pays-Bas semblent réticents à acheter des EPR d'EDF. Par exemple, en vue d'une vente, le gouvernement tchèque a retenu deux candidats à son appel d'offres : EDF et le sud-coréen KHNP. Ces commandes sont nécessaires pour remplir le plan de charge du nouveau nucléaire français, qui prévoit la construction de 1,5 à 2 EPR par an. Afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé, la filière du nucléaire devra être capable de produire en série. Il ne serait pas surprenant que le gouvernement tchèque choisisse le groupe sud-coréen, capable de construire des réacteurs nucléaires en l'espace de 7 ans contrairement au groupe français. L'accumulation des retards du projet Hinkley Point C impacte la crédibilité d'EDF, courant le risque de ne pas signer cet important contrat. Il lui demande comment le Gouvernement peut expliquer une telle dérive et les mesures qu'il entend mettre en œuvre pour l'éviter à l'avenir.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est attentif au projet de construction de deux réacteurs à eau pressurisée (EPR) qu'EDF conduit comme maître d'ouvrage sur le site d'Hinkley Point C (HPC). Si des jalons majeurs ont été atteints [1], les retards s'expliquent par les deux années de pandémie de COVID, pendant lesquelles les personnels, les ressources et la chaîne d'approvisionnement ont été durement éprouvés, ce qui a limité leur efficacité, ainsi que par l'allongement de la durée des montages électromécaniques et ses conséquences sur les autres lots. EDF envisage un démarrage de la production d'électricité du réacteur 1 vers la fin de la décennie et met en œuvre des plans d'action et de maîtrise des risques dans cet objectif. Le groupe EDF conduit également des revues de projet détaillées régulières afin d'anticiper toute dérive dans les étapes de construction du réacteur 1, et travaille à l'optimisation des procédures en bénéficiant du retour d'expérience du premier réacteur pour diminuer le temps de construction du second réacteur. [1] La signature de la décision finale d'investissement (Final Investment Decision – FID) en septembre 2016, la coulée des deux dalles de béton des deux unités respectivement en juin 2019 et juin 2020 et la pose du dôme du réacteur 1, grand jalon du projet, en décembre 2023.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Tanguy](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1425

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2024](#), page 5679

Réponse publiée au JO le : [18 février 2025](#), page 1006